

**Thomson StreetEvents**<sup>SM</sup>



## Transcription de la téléconférence

IIC.LV - Q2 2005 ING Canada - Appel conférence – divulgation des résultats

Date et heure de l'événement : 11 août 2005 / 10 h HE

Durée : s.o.

## PARTICIPANTS DE L'ENTREPRISE

**Brian Lynch**

*ING Canada – Directeur en relations avec les investisseurs*

**Claude Dussault**

*ING Canada – président et chef de la direction*

**Mike Cunningham**

*ING Canada – Premier vice-président et chef des finances*

**Charles Brindamour**

*ING Canada – Premier vice-président à la direction*

## PARTICIPANTS À LA TÉLÉCONFÉRENCE

**Quentin Broad**

*CIBC World Markets - Analyste*

**James Keating**

*RBC Capital Markets - Analyste*

**Tom MacKinnon**

*Scotia Capital - Analyste*

**John Reucassel**

*BMO Nesbitt Burns - Analyste*

**Brad Smith**

*Merrill Lynch - Analyste*

**Doug Young**

*TD Newcrest - Analyste*

**Jason Donville**

*Sprott Securities - Analyste*

## PRÉSENTATION

**Opérateur**

Mesdames et Messieurs, bonjour et bienvenue à la téléconférence du deuxième trimestre 2005 sur les résultats d'ING Canada. Je m'appelle John et je serai votre opérateur. Actuellement, tous les participants sont uniquement en mode écoute. Nous aurons une séance de questions réponses à la fin de la conférence.

**Instructions de l'opérateur**

Je vais maintenant donner la parole à notre hôte pour la conférence d'aujourd'hui, Monsieur Brian Lynch, directeur en relations avec les investisseurs. Monsieur, la parole est à vous.

**Brian Lynch - ING Canada - conseiller en relations avec les investisseurs**

Merci John. Bonjour et bienvenue à tous. La conférence d'aujourd'hui est diffusée sur notre site Internet au [ingcanada.com](http://ingcanada.com), où vous trouverez les diapositives de support, incluant la diapositive numéro deux, laquelle diapositive fournit une mise en garde par rapport aux énoncés prospectifs.

Nous vous demandons de consulter cette diapositive tout en évitant d'accorder une confiance induite à ces informations prospectives pour les raisons énoncées dans cette même diapositive. Les transcriptions françaises et anglaises de cette conférence seront archivées sur notre site sous peu.

Claude Dussault, président, va effectuer des remarques préliminaires, et Mike Cunningham, Premier vice-président et chef des finances, passera brièvement en revue nos résultats financiers. Ensuite, nous ouvrirons la période des questions réponses, en français ou en anglais, des analystes financiers et des investisseurs. Charles Brindamour, Premier vice-président à la direction, est aussi disponible pour répondre aux questions.

Sur ce, j'aimerais demander à Claude de débiter.

---

**Claude Dussault - ING Canada - président et chef de la direction**

Merci, Brian. Bonjour à tous. Je suis très heureux d'être ici ce matin et d'avoir le plaisir de rapporter un autre très bon trimestre pour ING Canada. Comme vous avez vu, nos bénéfices par action de 1,67 \$ reflètent une forte augmentation de nos bénéfices par action ajustée qui était de 1,29 \$ comparativement au même trimestre l'an dernier. Parmi les facteurs qui ont contribué à l'atteinte de ces résultats, on relève de forts résultats techniques, englobant la contribution positive d'Allianz Canada ainsi que des gains réalisés très appréciables.

Notre ratio combiné du trimestre a été de 81,2 % en dépit des orages de pluie et de grêle qui ont frappé l'Alberta. L'impact de ces tempêtes sur la réassurance et les revenus avant impôts s'est élevé à 43 millions de dollars et représente quatre points de pourcentage par rapport au ratio combiné.

Notre bonne performance au chapitre de l'exploitation est attribuable à la réduction de la fréquence en assurance automobile et au développement favorable de nos provisions l'an dernier. Ce développement favorable de nos provisions, surtout en assurance automobile, nous indique que les réformes qui ont été mises en place en 2003 et 2004 dans certaines provinces ont porté fruit et ont eu des effets bénéfiques sur nos coûts.

Nos primes directes souscrites ont augmenté de 12,3 % - une forte hausse qui se répercute également sur le trimestre courant et qui a été propulsée par l'acquisition d'Allianz. Nous observons aussi une augmentation de nos primes souscrites, en excluant Allianz. Nous mesurons la croissance en terme de nombre de risques assurés, en faisant abstraction de l'acquisition d'Allianz, et ce nombre représente une croissance de 3,9 %. Voilà donc comment nous évaluons notre croissance interne durant l'année, en ne tenant pas compte de l'acquisition.

Ces éléments positifs ont compensé la réduction moyenne de 7 % du taux de prime dans le secteur de l'assurance automobile des particuliers et une mutation vers de plus petits comptes dans le secteur de l'assurance des entreprises. Nous avons aussi reçu ce trimestre, pour la première fois, une cote S&P. Et notre cote pour les compagnies d'assurance a été établie à A+. Quant à notre cote de A.M.Best, elle a été reconfirmée à A+, soit excellente, pour toutes nos compagnies d'assurance.

Au début de ce troisième trimestre, nous avons complété la vente de nos actifs dans les fonds de placement, tel que nous l'avions annoncé auparavant, et abandonné certaines opérations telle l'assurance maritime, comme en fait foi le communiqué de presse diffusé par ING Canada Inc. Il faut voir ces transactions comme étant liées à notre stratégie de concentration sur nos gammes principales de produits. En ce qui a trait à l'intégration d'Allianz, elle se poursuit selon les plans, tant au niveau des échanciers qu'au niveau de la performance prévue. La contribution d'Allianz aux résultats techniques, du début de l'exercice à ce jour, a été plus importante qu'anticipée. On parle ici de 44,5 millions de dollars pour le premier semestre cette année.

Maintenant, en ce qui a trait aux perspectives du marché, nous croyons que les rendements de l'industrie dans l'assurance automobile continueront de dépasser les niveaux historiques pour les prochains 12 mois. Au niveau de l'assurance des entreprises, les prix continuent de baisser alors que les coûts augmentent. Nous prévoyons cependant que les rendements demeureront supérieurs aux niveaux historiques pour un proche avenir dans le secteur des assurances d'entreprises.

Comme nous l'avons déjà souvent dit, nous nous attendons à ce que le taux de croissance de l'industrie soit inférieur aux niveaux historiques pour les 24 prochains mois, et que les résultats techniques ne soient pas aussi favorables que ceux enregistrés en 2004 et 2005. Cependant, l'industrie a fait preuve d'un bel équilibre durant ce cycle et jusqu'à maintenant pour l'exercice en cours, et a réagi de façon très tempérée à des résultats positifs.

En ce qui concerne ING Canada, nous croyons que notre envergure, la sophistication de nos modèles de tarification et notre réseau de distribution à canaux multiples sont autant d'avantages qui nous placent à l'avant-garde de l'industrie, tant du point de vue des RPC que de celui de la croissance. Voilà pour mes premières remarques. J'aimerais maintenant demander à Mike Cunningham de vous donner des explications plus détaillées concernant l'aspect financier.

**Mike Cunningham - ING Canada - Premier vice-président et chef des finances**

Merci Claude. Le deuxième trimestre de 2005 a été un bon trimestre, tant au niveau de la souscription qu'au niveau des rendements des investissements. Notre bénéfice net a augmenté de 29,7 % et s'est chiffré à 223,6 millions de dollars comparativement à 172,3 millions de dollars l'an dernier. Nos résultats techniques se sont accrus de 14 % et le RPC est demeuré en circulation à 37,8 % au cours des 12 mois qui ont suivi.

Comparativement au premier trimestre de 2005, nous avons obtenu une hausse des profits générés par la souscription, provenant tant de notre portefeuille que de celui d'Allianz, et un développement positif des réserves de la part de cette dernière. Dû en grande partie à la fréquence en assurances automobiles des particuliers qui est demeurée à un bas niveau, nous avons un développement des bénéfices liés à la souscription et du développement positif des réserves d'ING. Des pertes considérables sont attribuées aux tempêtes qui ont sévi dans le sud de l'Alberta en juin 2005; cependant, les résultats inscrits par les groupes d'assureurs automobiles pour le trimestre ont indiqué une amélioration de 8,5 millions de dollars avant impôts comparativement à l'an dernier.

Nos revenus de placements ont augmenté grâce à l'augmentation des actifs provenant de l'acquisition d'Allianz réalisée en décembre, ainsi qu'aux bénéfices non répartis. De plus, des intérêts pour une somme de 9,5 millions de dollars, après impôts, nous ont été crédités en rapport avec un règlement provisoire concernant une transaction d'achat du portefeuille de 2001 de Zurich. Les bénéfices réalisés lors du deuxième trimestre se sont accrus de façon significative, si on les compare à ceux de 2004 et sont influencés par les pertes encourues en 2004 et les gains inscrits en 2005 pour le portefeuille de titres à revenu fixe. Notre position quant aux gains non réalisés s'est aussi améliorée durant ce second trimestre.

Le segment « activités du siège social et autres » a connu une augmentation de près de 12 millions de dollars, avant impôts, en raison de nos opérations de courtage affiliées, auxquelles s'ajoutent les bénéfices découlant de dépenses d'intérêt moindres et de revenus d'investissement plus élevés. Notre ratio de capital / taux d'endettement a diminué pour s'établir à 4,8 %.

Tel que mentionné par Claude précédemment, nous avons reçu durant le trimestre une cote A+ de Standard & Poor's pour nos filiales d'assurances. De plus, A.M. Best a confirmé une cote A+ pour nos compagnies existantes et a élevé la cote d'Allianz et de Trafalgar à A+ également.

Voilà pour mes commentaires. Le moment est venu, je crois, de passer aux questions.

**Brian Lynch - ING Canada - directeur des relations avec les investisseurs**

Opérateur, peut-être serait-il bon de rappeler à nos invités la méthode à utiliser pour poser des questions ?

**QUESTIONS ET RÉPONSES****Opérateur**

Instructions de l'opérateur.

Nous allons prendre une première question de la ligne de Brad Smith de Merrill Lynch. Monsieur, la parole est à vous.

**Brad Smith - Merrill Lynch - Analyste**

Merci beaucoup. Oui, Mike, j'ai deux questions rapides. Vous avez mentionné que vous avez eu des intérêts créditeur. Je crois que c'était 9,5 millions de dollars. Je me demandais si vous pouviez préciser le montant exact et si vous prévoyez recevoir d'autres crédits dans le futur ? De plus, j'étais simplement curieux après avoir regardé le bilan, la part de réassurance des sinistres impayés semble augmenter, j'aimerais savoir si vous pouvez nous donner plus détails.

**Mike Cunningham - ING Canada - Premier vice-président et chef des finances**

Bien sûr, Brad. Les intérêts sont relatifs à un règlement provisoire suite à la transaction de Zurich que nous avons conclue à la fin de 2001.

---

**Brad Smith - Merrill Lynch - Analyste**

D'accord.

---

**Mike Cunningham - ING Canada - Premier vice-président et chef des finances**

Il y avait des garanties relatives aux provisions, et il y a donc un règlement provisoire cette année. Et dans deux ans, il y aura une entente finale. Et l'intérêt concerne... en fait il y avait 100 millions de dollars pour cette transaction dans le règlement provisoire, c'est de là que vient les intérêts créditeurs. Donc, le règlement provisoire correspond à ce qui était notre meilleure évaluation à ce moment-là. Si, ultimement, cela s'avérait le règlement final, il n'y aurait plus d'intérêt. Par contre, s'il devait y avoir un changement, cela pourrait évoluer dans un sens ou dans l'autre.

---

**Brad Smith - Merrill Lynch - Analyste**

Et c'était 9,5 millions de dollars au deuxième trimestre, est-ce que c'est exact ?

---

**Mike Cunningham - ING Canada - Premier vice-président et chef des finances**

Oui. Après impôts... 14,5 millions de dollars.

---

**Brad Smith - Merrill Lynch - Analyste**

Après impôts. Et cela apparaît comme des revenus de placement ?

---

**Mike Cunningham - ING Canada - Premier vice-président et chef des finances**

Oui.

---

**Brad Smith - Merrill Lynch - Analyste**

Bien. Merci Michael. Et concernant la réassurance recouvrable ?

---

**Mike Cunningham - ING Canada - Premier vice-président et chef des finances**

Oui, c'est fortement influencé par le plafond, par les tempêtes du sud de l'Alberta, qui en sont les causes. Il n'y a rien, pas de type inhabituel de transaction de réassurance ou d'autres transactions semblables. C'est simplement notre programme de réassurance.

---

**Brad Smith - Merrill Lynch - Analyste**

Alors, serait-il juste de dire que cette augmentation, plus les frais rattachés à la souscription, et je crois qu'il s'agissait de 43 millions de dollars si je me rappelle bien, étaient la perte brute enregistrée suite à ces tempêtes ?

---

**Mike Cunningham - ING Canada - Premier vice-président et chef des finances**

La perte brute était d'environ 84 millions de dollars.

---

**Brad Smith - Merrill Lynch - Analyste**

Bien. Merci beaucoup

---

**Claude Dussault - ING Canada - président et chef de la direction**

Oui, j'aimerais seulement clarifier, Brad ... Dans le montant total, nous avons aussi inclus un paiement pour rétablir la prime de réassurance.

---

**Brad Smith - Merrill Lynch - Analyste**

Ah ?

---

**Claude Dussault - ING Canada - président et chef de la direction**

Oui, il y a des frais, quand vous subissez une catastrophe, pour rétablir la couverture pour le reste de l'année. Cela fait donc partie du total de nos 43 millions de dollars.

---

**Brad Smith - Merrill Lynch - Analyste**

Fantastique. Merci beaucoup

---

**Opérateur**

La prochaine question vous parvient de Jamie Keating de RBC Capital Markets. Monsieur, la parole est à vous.

---

**James Keating - RBC Capital Markets - Analyste**

Merci et bonjour à tous. Eh bien, voilà des résultats fort intéressants ! Félicitations à tous. Je voulais simplement (et Brad a déjà posé la plupart de mes questions), je voulais donc élucider un peu plus, si je peux ce qui est présenté dans vos résultats. Je pense que les investisseurs et les analystes tenteront de comprendre et de distinguer, et c'est le sujet de ma prochaine question, ce que le ratio combiné et ultimement le ratio des sinistres représentent ici.

Pouvez-vous nous en dire plus long sur les réformes de l'industrie, sur le plan provincial ou autre ? Je me demandais si vous pouviez nous aider, ou encore nous guider, et que vous nous fassiez part de vos prédictions au niveau des perspectives du marché si ces réformes se maintiennent. Pourriez-vous nous préciser comment cela influencera votre opinion au niveau du maintien de la tarification ? Nous avons effectivement ici de fort bons résultats pour ce trimestre.

---

**Claude Dussault - ING Canada - président et chef de la direction**

Bien sûr. Bonjour Jamie, ici Claude Dussault. Premièrement, en ce qui a trait aux niveaux historiques de nos développements favorables des provisions et lorsque vous les comparez rétrospectivement à notre différence, à notre triangle en fait, vous pouvez constater des fluctuations d'année en année.

Cependant, si vous établissez une moyenne à long terme, avec le type de développement que nous avons, dans l'ensemble, nous avons eu des développements favorables des provisions, dépassant légèrement 3 % au cours d'une période de douze mois. Si vous regardez pour cette année, le développement au cours du premier semestre est d'environ 3,8 %.

Ainsi, si vous tentez d'isoler ce facteur du reste, après six mois, notre développement des provisions est probablement deux fois plus élevé que celui de la moyenne historique. Alors, pour faire un lien entre cela et les réformes, si vous regardez le développement, il y a une grande partie qui provient de l'assurance automobile en 2003 et 2004. Et normalement, il y a davantage de développement dans les premières années d'accident.

Mais je crois qu'en partie, ce qui s'est passé, c'est que nous étions en train de mettre en place les réformes et des provisions à la fin de 2003 et de 2004. La base de données que nous devons évaluer, et quel aurait été le coût de cela, était plus limitée. Nous nous trouvons dans un nouvel environnement et une fois dedans, il y avait un peu d'incertitude quant à la façon dont les choses allaient se développer.

Ce qu'on dit, c'est que les choses se développent plutôt bien contrairement à l'incertitude qu'il y avait au début de l'implantation de ces réformes. Ainsi, de ce point de vue, nous voyons d'un œil positif la situation des réformes. Cela confirme clairement que les fondements de cette industrie sont solides et que les affaires vont bien.

Nos attentes face aux provisions futures ne sont pas un facteur sur lequel nous voulons commenter. En fait, je crois que la meilleure façon d'observer cela est dans une perspective historique à long terme. À chaque période, notre actuaire estime avec le plus d'exactitude possible sa vision des choses. Et je dirais que lorsqu'on regarde l'assurance automobile, nous avons probablement une meilleure maîtrise de notre nouvel environnement, si on la compare à ce qu'elle était il y a un an ou deux.

---

**James Keating - RBC Capital Markets - Analyste**

C'est très utile. Merci Claude. Si je comprends bien, il y a également d'autres bénéfices, provenant possiblement des mesures de prévention automobiles et les règles de sécurité automobile, qui sont des éléments importants ici ?

---

**Claude Dussault - ING Canada - président et chef de la direction**

Oui. Ils sont...

---

**James Keating - RBC Capital Markets - Analyste**

Difficiles à évaluer n'est-ce pas ?

---

**Claude Dussault - ING Canada - président et chef de la direction**

Oui. Il y a une multitude de facteurs, et je crois que nous avons déjà mentionné, peut-être durant d'autres téléconférences, des tendances à plus long terme comme le vieillissement de la population et la sécurité et en général, les comportements et le court terme influencent aussi, et cela inclut le prix de l'essence. Alors voilà, tous ces facteurs expliquent comment nous avons dû assumer des coûts liés aux pertes pendant le premier semestre. Nous croyons que ces facteurs continuent à conserver la fréquence à des niveaux historiques très bas.

---

**James Keating - RBC Capital Markets - Analyste**

Merci beaucoup Claude.

---

**Opérateur**

La prochaine question est posée par Tom MacKinnon de Scotia Capital. Monsieur, la parole est à vous.

---

**Tom MacKinnon - Scotia Capital - Analyste**

Tom MacKinnon. Voilà, en page 6 des diapositives, j'ai une brève question à ce sujet. La contribution d'Allianz se chiffre à 260 millions de dollars pour les primes directes souscrites. On retrouve 135 au premier trimestre. Est-ce que ce chiffre est le cumul de l'exercice en cours jusqu'à aujourd'hui ? Ou n'y aurait-il pas un caractère saisonnier reflété dans les livres d'Allianz ? Ensuite, j'ai quelques questions de suivi.

---

**Claude Dussault - ING Canada - président et chef de la direction**

Le cumul de l'exercice jusqu'à aujourd'hui ?

---

**Mike Cunningham - ING Canada - Premier vice-président et chef des finances**

Oui.

---

**Claude Dussault - ING Canada - président et chef de la direction**

Oui. C'est le cumul de l'exercice jusqu'à aujourd'hui.

---

**Tom MacKinnon - Scotia Capital - Analyste**

Voilà. Et ensuite... les provisions pour sinistres subis mais non déclarés (SMND) correspondent à quelle part du total net des sinistres impayés ? Je sais qu'il y a eu certaines manœuvres avec les SMND, savez-vous quel pourcentage des sinistres impayés cela représente ?

---

**Claude Dussault - ING Canada - président et chef de la direction**

Nous sommes en train de le chercher.

---

**Tom Mackinnon - Scotia Capital - Analyste**

Peut-être pourriez-vous expliquer comment cela a changé? Pendant que vous regardez cela, je suis en train de regarder votre ratio combiné, d'une façon historique si on veut en le comparant avec l'industrie. Je crois que vous surpassez vos concurrents par environ six points. En 2004 et ensuite, si je regarde bien, en 2003, votre ratio combiné équivalait plus ou moins à celui de l'industrie au Canada. Et au premier trimestre de 2005, vous ne l'êtes plus, vous surpassez les autres de six points.

Et maintenant au deuxième trimestre de 2005, on retrouve un ratio combiné phénoménal de 81. Je veux simplement savoir si on peut s'attendre à voir ces chiffres se maintenir dans le futur. Je comprends bien que vous semblez prudent dans vos prédictions face à la durée de ces tendances très favorables de la souscription. Mais j'aimerais tout de même que vous nous éclairiez davantage.

---

**Claude Dussault - ING Canada - président et chef de la direction**

Oui. Premièrement, lorsqu'on regarde 2003, le mixte des activités a eu de l'influence. En moyenne, les assurances des particuliers dans toute l'industrie ne connaissent pas de bonnes performances comparativement aux assurances des entreprises. Alors, cela avait un effet dans toute l'industrie étant donné qu'en moyenne le segment des assurances des particuliers performait moins bien que les assurances d'entreprise.

Ainsi, année après année, ces fluctuations se sont produites en regard de la répartition du mixte des affaires, mais aussi en tenant compte de la situation géographique et du créneau des activités. Ceci est un facteur durant l'année qu'il est bien difficile d'évaluer pour connaître notre niveau de performance face à l'industrie. Cependant, il est évident que nous performons mieux dans la dernière année. Nous croyons que les éléments fondamentaux sur lesquels nous travaillons devraient contribuer à ce que nous continuions à générer des rendements supérieurs à long terme.

Pour le court terme, c'est plus difficile à évaluer. La clé étant d'obtenir de plus en plus d'informations sur l'industrie. Comme vos le savez, dans nos perspectives, nous tentons d'évaluer les tendances de l'industrie à moyen et long terme et notre objectif est de continuer de surpasser nos concurrents. Cependant, de trimestre en trimestre, c'est difficile pour nous d'évaluer. À notre avis, nous allons probablement continuer d'améliorer notre position.

---

**Tom MacKinnon - Scotia Capital - Analyste**

Pourriez-vous nous aider à déterminer des ratios combinés raisonnables à l'avenir en considérant vos affirmations au sujet du maintien de cette performance de la souscription favorable que nous obtenons présentement ?

---

**Claude Dussault - ING Canada - président et chef de la direction**

Je crois que la façon d'envisager cela, et la dynamique que nous avons tenté d'établir au cours des six derniers mois et que fondamentalement nous appliquons, est de regarder la fréquence et de voir si un niveau de primes donné qui n'aurait pas anticipé ces fréquences basses continuerait à se maintenir, du point de vue de l'industrie.

Donc, le fait que les coûts de pertes et la fréquence restent bas, comme nous l'avons déjà dit, fait que les prix remontent à ces nouveaux niveaux avec le temps. Mais cela prend plus longtemps en terme de détérioration du ratio combiné lorsque cela arrive de cette façon comparativement à une simple augmentation de fréquence. Tout cela a pour conséquence, et c'est dommage, qu'il est plus facile de prédire la performance à moyen terme que celle à long terme, parce que nous croyons que les marchés seront rentables et retrouveront leurs niveaux historiques de performance.

Cependant, si la fréquence se maintient à ces niveaux bas, cela aura pour effet de réduire les primes. Voilà pourquoi nous utilisons pour nos perspectives une augmentation moyenne des taux moins élevée plutôt que d'utiliser les taux historiques. Par contre, si la fréquence commençait à grimper, la détérioration se produirait plus rapidement

---

**Tom MacKinnon - Scotia Capital - Analyste**

En fait, il semble que les marchés réagissent plus lentement que les consommateurs. Et le consommateur n'a pas réagi. Est-ce que cela présenterait une sorte d'indication, en fait je veux dire si le consommateur réagissait à la fréquence ?

---

**Claude Dussault - ING Canada - président et chef de la direction**

Oui, je crois bien que c'est le consommateur, parce que nous ne croyons pas que le comportement du consommateur ait une grande influence sur la fréquence. Je sais bien que la théorie habituelle est de croire que le fait que les gens ne fassent pas de réclamations est un facteur important. Nous croyons cependant qu'il y a des facteurs externes qui sont plus décisifs. Et ces facteurs ne changent pas beaucoup, spécialement le prix de l'essence pour le court terme. Les tendances à long terme sont positives. Les réformes sont efficaces. Par conséquent, ces facteurs sont passablement stables jusqu'à présent. En fait, cela n'a pas changé autant que nous aurions pu le prévoir.

Et à long terme, nous avons vu des changements de fréquence dont l'origine ne s'expliquait pas très facilement. Alors, nous restons prudents lorsque nous évaluons les taux de fréquence à venir. Je crois que cette approche est partagée par toute l'industrie parce qu'on ne veut pas provoquer d'importantes fluctuations en terme de tarification. Cependant, les prix continuent de baisser pour refléter ces changements positifs.

---

**Tom MacKinnon - Scotia Capital - Analyste**

En dernier lieu, si vous avez ce chiffre de SMND, pour sinistres subis mais non déclarés cela serait utile, mais...

---

**Mike Cunningham - ING Canada - Premier vice-président et chef des finances**

Tom, il s'agit d'à peu près 1,3 milliard de dollars. Cela équivaut à environ 37 % du passif des réclamations nettes.

---

**Tom MacKinnon - Tom Mackinnon - Scotia Capital - Analyste**

Et comment est cette tendance ?

---

**Mike Cunningham - ING Canada - Premier vice-président et chef des finances**

Cela ne fluctue presque pas.

---

**Tom Mackinnon - Scotia Capital - Analyste**

Cela ne fluctuait presque pas.

---

**Mike Cunningham - ING Canada - Premier vice-président et chef des finances**

Vers la fin de l'année, la situation a été plutôt stable : essentiellement le même passif net, et relativement le même pourcentage - 37 %.

---

**Tom Mackinnon - Scotia Capital - Analyste**

Et finalement, considérant les surplus présents dans la réserve pendant le premier semestre, notre évaluation surpasse de beaucoup celle des années antérieures. À quel stade croyez-vous que les réformes en Ontario et celles des autres provinces se situent ? Je n'en suis pas sûr ... mais vous semblez très à l'aise à ce sujet si on pense aux fonds débloqués de la réserve ou aux surplus dans lesquels vous avez puisé.

Pouvez-vous nous rassurer en nous disant qu'il n'est pas trop tôt pour commencer, vous savez, à tirer un avantage de ces surplus ? Croyez-vous que vous avez une vision assez précise en ce qui a trait à l'impact des réformes ?

---

**Claude Dussault - ING Canada - président et chef de la direction**

Je crois que vous devriez garder à l'esprit que la durée moyenne de nos provisions est d'un peu plus de deux ans. Alors, il est normal d'observer de telles tendances au début à cause du secteur d'activité. Il s'agit ici d'affaires qui ont tendance à se développer assez rapidement. Certaines catégories d'affaires mettent plus de temps. Nous voulons nous assurer dans notre approche que nous utilisons une méthode appropriée pour l'avenir.

Notre approche, et celle de nos actuaires, est d'analyser tout cela à la fin du trimestre et de s'assurer que nous avons les meilleures projections possibles concernant le bilan. Au fur et à mesure que nous obtenons davantage d'information et que les réclamations relatives aux sinistres sont réglées, nous mettons les résultats à jour.

Ainsi, si une partie des sinistres a été réglée durant cette période, ce qui est réglé est basé sur le passé et réglé à des niveaux plus bas que ce que nous avons anticipé lorsque nous avons fait des provisions en 2003.

---

**Tom Mackinnon - Scotia Capital - Analyste**

Parfait. Je vous remercie de ces précisions.

---

**Claude Dussault - ING Canada - président et chef de la direction**

Bienvenue.

---

**Opérateur**

La prochaine question nous provient de Doug Young de TD Newcrest. Monsieur, la parole est à vous.

---

**Doug Young- TD Newcrest - Analyste**

Bonjour.

---

**Claude Dussault - ING Canada - président et chef de la direction**

Bonjour Doug.

---

**Doug Young- TD Newcrest - Analyste**

Claude, j'aimerais débiter avec ceci, vous semblez beaucoup plus optimiste que vous l'avez été par le passé, spécialement au sujet de l'industrie canadienne de l'assurance automobile des particuliers et des clients potentiels dans ce marché. Je crois que par le passé, vous parliez d'un retour à des taux plus habituels dans un intervalle de 36 mois.

Je me demandais si à votre avis c'est toujours la même période de temps, si d'après vous l'industrie reviendra à des taux historiques.

---

**Claude Dussault - ING Canada - président et chef de la direction**

Oui. Je pense que nos perspectives de l'industrie n'ont pas changé. À mon avis, pendant les premiers six mois, du moins en se basant sur notre expérience, la tendance ne s'est pas manifestée telle qu'anticipée au point de vue de la fréquence. Et c'est toujours la même chose, nous en avons discuté auparavant. Nous avons anticipé que les prix et la fréquence seraient responsables de cette normalisation, et de la fréquence des coûts liés aux pertes cela ne diminue pas, pas de la façon à laquelle nous nous attendions.

Donc, nous croyons que cela viendra plus des primes jusqu'à ce que la fréquence commence à fluctuer. Tout le processus a été retardé, mais nous n'avons pas changé d'avis au sujet des tendances générales indiquant un marché qui redeviendrait plus près des taux historiques.

Nous voulons certainement démontrer que nous sommes confiants en notre capacité de continuer de surpasser les performances de l'industrie, en se basant sur le passé et sur notre habilité à le faire pendant des périodes différentes dans le cycle. Peut-être n'avons nous pas mis assez d'emphase là-dessus dernièrement. C'est un élément que nous voulons très certainement continuer de mettre en valeur.

---

**Doug Young - TD Newcrest - Analyste**

Fantastique. Du côté des provisions, je sais qu'il était question d'un ajustement de 27,5 millions de dollars pour les pour sinistres subis mais non déclarés (SMND). J'essaie juste d'évaluer comment, à votre avis, nous devrions interpréter ce chiffre. Devrions-nous nous attendre à ce que peut-être il continue d'y avoir des ajustements de provisions pour ces SMND ou est-ce que c'est quelque chose qui arrive normalement juste une fois ?

---

**Mike Cunningham - ING Canada - Premier vice-président et chef des finances**

Cet ajustement fait suite à notre évaluation trimestrielle du passif des réclamations. Chaque trimestre, nos actuaires examinent en détail les positions de la réserve et ceci est le résultat de cet examen. Donc, c'est un processus trimestriel, mais nous n'aurions pas nécessairement prévu cela, ce type de résultats. En fait, dans ce cas, l'industrie de l'assurance automobile continue de bien se développer et ce processus d'examen de nos provisions nous aide à le mettre en lumière.

---

**Doug Young - TD Newcrest - Analyste**

D'accord.

---

**Claude Dussault - ING Canada - président et chef de la direction**

D'une certaine façon, l'objectif est d'acquérir une meilleure connaissance de l'assurance automobile. Les modèles du nouvel environnement. Je crois que c'est un élément relatif aux réformes et aux changements des produits. Il faut prendre le temps de bien analyser comment les modèles se forment, et je crois que cela reflète la vision de nos actuaires au sujet des modèles, si on se fie à ce que sont nos provisions aujourd'hui.

---

**Doug Young - TD Newcrest - Analyste**

D'accord. Maintenant, une petite question sur la vente de vos actifs. Est-ce qu'ils étaient intangibles à toute fin pratique ?

---

**Claude Dussault - ING Canada - président et chef de la direction**

Ils le seront au troisième trimestre.

---

**Doug Young - TD Newcrest - Analyste**

Ils le seront ? D'accord. Merci beaucoup

---

**Opérateur**

La prochaine question est posée par Quentin Broad de CIBC World Markets. Monsieur, la parole est à vous.

---

**Quentin Broad - CIBC World Markets - Analyste**

Oui. Bon matin messieurs !

---

**Claude Dussault - ING Canada - président et chef de la direction**

Bonjour.

---

**Quentin Broad - CIBC World Markets - Analyste**

J'ai quelques questions. À propos de la réduction moyenne de la tarification dans toutes vos activités, et je crois que vous avez mentionné 7 % dans l'assurance automobile pour les particuliers, Claude. Pouvez-vous nous donner une vision d'ensemble ?

---

**Charles Brindamour – ING Canada – Premier vice-président à la direction**

Une vision d'ensemble à quel propos ?

---

**Quentin Broad - CIBC World Markets - Analyste**

Les baisses de prix que vous enregistrez à travers votre portefeuille..

---

**Charles Brindamour – ING Canada – Premier vice-président à la direction**

Vous voulez dire pour nos autres secteurs d'activités ?

---

**Quentin Broad - CIBC World Markets - Analyste**

Exactement.

---

**Charles Brindamour – ING Canada – Premier vice-président à la direction**

Ce que nous observons en assurance des entreprises en ce qui concerne nos propres secteurs d'activité en fait, c'est une très faible augmentation des taux, moins de 10 %, dans la catégorie entreprises – autre. Et on constate une compétition plus intense dans le développement de nouvelles affaires auprès du segment supérieur du marché, soit l'assurance des moyennes et grandes entreprises.

Par contre, la moyenne globale dans le marché des assurances des entreprises ne baisse pas en ce moment. Malgré la détente des prix, il n'y a pas de diminution à proprement parler en ce moment.

---

**Quentin Broad - CIBC World Markets - Analyste**

Bien. Charles, y a-t-il des changements significatifs au niveau des modalités présentement ?

---

**Charles Brindamour – ING Canada – Premier vice-président à la direction**

Pas que nous puissions l'observer. Non.

---

**Quentin Broad - CIBC World Markets - Analyste**

Très bien.

---

**Charles Brindamour – ING Canada – Premier vice-président à la direction**

Dans certains autres secteurs, Quentin, dans celui des biens des particuliers, nous avons constaté une diminution de la valeur assurée des biens dernièrement. Cela se produit dans un contexte où les taux sont bien contrôlés. Cela résume mes commentaires au sujet des autres secteurs d'activités.

---

**Quentin Broad - CIBC World Markets - Analyste**

Au niveau des provisions, y a-t-il eu un changement concernant le taux d'escompte pendant le trimestre?

---

**Claude Dussault - ING Canada - président et chef de la direction**

Non.

---

**Quentin Broad - CIBC World Markets - Analyste**

D'accord. Claude, je crois que vous, ou peut-être Mike, avez dit que les sinistres subis mais non déclarés (SMND) représentent 31 % du total de vos provisions. Ensuite, vous dites que la durée de votre passif est autour de deux ans. Comment comparez-vous ce niveau de SMND, ce qui m'apparaît élevé relativement aux sinistres vous savez, les provisions pour les pertes spécifiques relatives à ce risque de court développement?

---

**Claude Dussault - ING Canada - président et chef de la direction**

Je n'ai jamais établi de relation entre ces deux facteurs, je ne crois pas que l'information soit disponible pour que nous puissions comparer notre SMND avec celui d'autres compagnies, du moins je n'ai pas examiné cela. Je pense plutôt que cela a beaucoup à voir avec le profil et la diversification des affaires, etc. Alors...

---

**Charles Brindamour – ING Canada – Premier vice-président à la direction**

Je crois qu'il faut être prudent lorsqu'on examine des pourcentages de SMND comparativement aux provisions totales, et qu'on les compare ensuite avec d'autres compagnies. Les pourcentages des SMND dépendent du travail du département des sinistres, et cette approche peut varier d'une compagnie à l'autre. Il faut donc faire attention lorsqu'on compare ces ratios d'une compagnie à l'autre.

---

**Claude Dussault - ING Canada - président et chef de la direction**

Et tout dépendant de la rapidité de la croissance, cela pourrait avoir un effet sur plusieurs années plutôt que sur des années plus récentes. Je ne crois pas qu'il y ait une méthode efficace de jauger cela en terme de durée.

---

**Quentin Broad - CIBC World Markets - Analyste**

Merci. D'accord. Brièvement, j'imagine qu'au niveau de vos capitaux, évidemment en comparaison avec un MCT de 170 %, vous avez beaucoup d'excédents en capital. J'aimerais connaître votre opinion sur a) le contexte des fusions et acquisitions (F&A) alors qu'Allianz connaît de belles performances, b) les dividendes et c) j'imagine que vous ne voulez pas réduire vos liquidités mais que pensez-vous des rachats ?

---

**Claude Dussault - ING Canada - président et chef de la direction**

Oui. Les fusions et acquisitions, comme nous l'avons déjà affirmé, font partie de notre stratégie d'accroissement de part de marché. Maintenant, à savoir si nous sommes intéressés à faire des acquisitions, je crois qu'en termes d'intégration ou de notre capacité à intégrer une nouvelle entreprise, nous pourrions le faire en 2006, au deuxième trimestre. Mais encore là, il s'agit de voir si les bons joueurs seront sur le marché, cela déterminera si nous pouvons effectuer une transaction avantageuse au bon prix. Notre position financière nous donne la possibilité de le faire si l'occasion se présentait. C'est donc dans cette optique que nous déclarons nos dividendes jusqu'à maintenant. À ce stade-ci, les F&A sont notre première priorité, les dividendes, la deuxième et les rachats, la troisième. Mais tout cela peut changer avec le temps.

---

**Quentin Broad - CIBC World Markets - Analyste**

Alors y a-t-il des changements présentement au niveau des activités ou des discussions ou des rumeurs relatives aux F&A? Plus précisément, y a-t-il eu reprise ou réduction des rumeurs qui circule dans le marché selon vous ?

---

**Claude Dussault - ING Canada - président et chef de la direction**

Je ne sais pas comment estimer cela.

---

**Quentin Broad - CIBC World Markets - Analyste**

Merci messieurs.

---

**Opérateur**

La prochaine question vous parvient de John Reucassel de BMO Nesbitt Burns. Monsieur, la parole est à vous.

---

**John Reucassel - BMO Nesbitt Burns - Analyste**

Merci. J'ai quelques questions. J'ai un peu perdu le fil, Claude, au sujet d'Allianz, la transaction s'est mieux déroulée que prévu. Est-ce que c'est le cas ou est-ce parce que vous avez pu conserver plus de clients grâce à de meilleurs taux? Quel autre facteur intervient ici? Pourquoi les performances d'Allianz sont-elles meilleures que prévu?

---

**Claude Dussault - ING Canada - président et chef de la direction**

Oui. Bonjour John. Nos résultats techniques sont meilleurs que nous l'avions anticipé. Et en fait, nous constatons dans nos états consolidés les mêmes résultats favorables que ceux annotés dans le portefeuille d'Allianz.

De ce point de vue, si on considère les résultats du premier semestre de l'année, et qu'on y ajoute en plus la contribution d'Allianz au même niveau de performance, les résultats techniques sont supérieurs à nos attentes. Et c'est de ce point de vue que...

---

**John Reucassel - BMO Nesbitt Burns - Analyste**

D'accord. Donc, à propos de la rétention, et je crois que vous parliez d'un taux de 75 % à 80 % de la clientèle, est-ce que c'est là que vous vous situez ?

---

**Claude Dussault - ING Canada - président et chef de la direction**

Notre modèle prévoyait l'atteinte de 75 %. Et nous croyons que c'est un objectif que nous atteindrons.

---

**John Reucassel - BMO Nesbitt Burns - Analyste**

D'accord. Et quelle portion du portefeuille est maintenant renouvelé?

---

**Claude Dussault - ING Canada - président et chef de la direction**

Nous avons commencé les renouvellements dans les principaux marchés le 1<sup>er</sup> mars.

---

**John Reucassel - BMO Nesbitt Burns - Analyste**

D'accord.

---

**Claude Dussault - ING Canada - président et chef de la direction**

Donc, nous aurons terminé, en termes de portefeuille complet pour les principaux marchés, à la fin de février l'an prochain.

---

**John Reucassel - BMO Nesbitt Burns - Analyste**

D'accord. D'accord. Bon, nous avons presque couvert tous les autres sujets dont je voulais discuter. Mais une dernière question : quelle est la croissance de BELAIRdirect, et je crois de mémoire que c'est dans le prospectus. Est-elle de 20 % ou plus ? Quels sont les développements en ce moment ? Enregistrez-vous toujours le même type de croissance ? Comment se passe le déploiement en Ontario ? Et comment est cette tendance ?

---

**Claude Dussault - ING Canada - président et chef de la direction**

Oui. Je crois que les chiffres mentionnés étaient de plus de 10 % lorsque nous avons fait le PAPE, maintenant c'est près de 10 % en termes du total des primes en Ontario et au Québec. Si l'on considère que les primes ont diminué en terme de nombre de risques, et que nous sommes au-dessus des 10 %, alors les choses se déroulent bien.

---

**John Reucassel - BMO Nesbitt Burns - Analyste**

Merci.

---

**Claude Dussault - ING Canada - président et chef de la direction**

Bienvenue.

---

**Opérateur**

Instructions de l'opérateur.

Nous prendrons maintenant une pause pour compiler la liste des questions supplémentaires. La prochaine question en est une de suivi et elle nous vient de Brad Smith. Veuillez procéder monsieur.

---

**Brad Smith - Merrill Lynch - Analyste**

Oui. Merci beaucoup. Deux questions rapides, Claude. J'aimerais effectuer un retour sur l'efficacité des réformes. Vous avez précisé, je crois, que vous ne croyez pas que la fréquence est principalement influencée par les craintes des consommateurs ou un autre comportement semblable.

Je me demandais s'il est possible que vous précisiez un peu plus votre pensée, c'est-à-dire à propos des autres facteurs qui peuvent influencer la fréquence. Quelle est votre position à ce sujet ? Il m'apparaît qu'en adoptant un point de vue plus optimiste au sujet des réformes, vous savez qu'il y a du nouveau ou encore que vous êtes au courant de ce qui sera peut-être un facteur influençant la fréquence de façon durable.

---

**Claude Dussault - ING Canada - président et chef de la direction**

Oui Brad, je dirais que du point de vue des réformes, cela a été un élément positif pour la fréquence mais plus encore pour les pertes sur les coûts.

Et la question était de savoir dans quelle mesure cela serait contrôlé par les effets de la réforme ? Et lorsque par exemple, un plafond est déterminé pour une blessure mineure, quelle sera l'efficacité de ce plafond dans la juridiction ?

Cet élément nous était inconnu lorsque c'est arrivé. En Ontario, plusieurs mesures qui ont été prises visaient à réduire les réclamations frauduleuses et les systèmes mis en place dans le passé.

Et la question est toujours de savoir si ces mesures créeront de l'inflation. En Ontario, on exerce de la vigilance pour s'assurer qu'au niveau des primes pour blessures corporelles, ce type d'inflation n'apparaisse pas. Mais cela n'est pas une garantie pour le futur.

Cet aspect fonctionne bien. Je crois qu'au niveau de la fréquence qui s'ajoute aux réformes, c'est une tendance fondamentale. Je crois que nous avons expliqué dans le passé qu'il y a des tendances à plus long terme, telles que le vieillissement de la population et les lois sur la sécurité. Nous avons aussi affirmé que, selon nous, le prix de l'essence était un facteur probablement plus significatif à court terme que celui des gens ayant peur de soumettre des réclamations.

Nous savons que cela existe, il y a eu une réduction des réclamations de plus petits montants car les gens ne veulent pas affecter leurs primes, mais nous n'avons jamais pensé que c'était là un facteur important. Nous observons par contre que le prix de l'essence est demeuré élevé. Donc, de ce point de vue, ces facteurs imprévisibles ont en fait travaillé en notre faveur.

Du côté du comportement des clients face aux réclamations, nous avons démontré que pour nous ce n'était pas un facteur important. Nous avons d'ailleurs lancé depuis les deux derniers mois un nouveau produit pour éliminer l'impact d'un accident responsable sur leurs primes des gens pour qui c'est le premier. Est-ce que j'ai répondu à vos interrogations sur ces facteurs ? Je crois qu'au cours de la semaine nous devons examiner de nouveau comment chacun de ces facteurs influence la fréquence mais généralement, du moins dans notre nos livres, cette fréquence peu élevée se maintient. Et l'élément difficile à discerner, comme je l'ai mentionné, est de savoir si nous améliorons notre position relative face à l'industrie, ce qui pourrait également être un facteur.

---

**Brad Smith - Merrill Lynch - Analyste**

Si nous cherchions à l'évaluer, par exemple en regardant votre performance au niveau des résultats techniques de l'assurance automobile des particuliers, seriez-vous en mesure d'estimer approximativement quelle portion est générée par la fréquence et quelle portion est générée par la sévérité du sinistre ou le coût des pertes ? Seulement de façon très approximative.

---

**Claude Dussault - ING Canada - président et chef de la direction**

C'est très difficile d'isoler ce facteur. Charles, est-ce que...

---

**Charles Brindamour - ING Canada - Premier vice-président à la direction**

Oui, effectivement, cela n'est pas facile à isoler parce que lorsque vous examinez la sévérité, par exemple dans le secteur de l'automobile, la sévérité est très contrôlée. Mais en fait, la prime moyenne reflète une augmentation de la valeur du parc automobile pour laquelle nous encaissons une prime qui se traduit en sévérité.

Cela rend la comparaison plus compliquée. Je crois que ce que nous pouvons dire à propos de ce trimestre, c'est qu'au niveau de la fréquence par exemple, si on exclut les effets des tempêtes de l'Alberta, la fréquence diminue encore ce trimestre dans nos principaux marchés. Et cela est très positif, mieux que ce que nous avons envisagé.

---

**Brad Smith - Merrill Lynch - Analyste**

D'accord. Merci beaucoup

---

**Claude Dussault - ING Canada - président et chef de la direction**

Merci

---

**Opérateur**

La prochaine question est posée par Jason Donville de Sprott Securities. Monsieur, la parole est à vous.

---

**Jason Donville - Sprott Securities - Analyste**

Bonjour et félicitations pour ce bon trimestre.

---

**Claude Dussault - ING Canada - président et chef de la direction**

Merci. Bonjour.

---

**Jason Donville - Sprott Securities - Analyste**

Je me posais des questions au sujet de l'aspect politique, en fait au niveau de l'environnement réglementaire politique. Nous avons observés plusieurs changements très positifs en Ontario depuis les 24 derniers mois. Par contre, nous avons aussi subi beaucoup de pression, des pressions du public, pour réduire les primes.

Je constate que les primes ont diminué. Croyez-vous, aussi longtemps qu'il y aura une tendance à la baisse, que l'environnement demeurera calme de ce côté ? Ou bien croyez-vous que le gouvernement et les organismes réglementaires examinent la profitabilité et se disent : bon, voici votre RPC, c'est à ce niveau-ci, nous allons réduire les primes ?

---

**Claude Dussault - ING Canada - président et chef de la direction**

Généralement, lorsque je regarde partout au pays, il existait un environnement de crise politique il y a quelques années qui est maintenant perdu sa notion de « crise ». Si vous regardez l'assurance automobile du point de vue du consommateur, il y a des problèmes d'accessibilité et des problèmes de prix qui montent en flèche. Depuis les deux dernières années, la question de l'accessibilité a été résolue, il y a eu des mesures mises en place pour s'assurer que les gens aient accès au produit. L'abordabilité est réglée elle aussi et les prix descendent.

Dans cette perspective, je crois qu'il s'agit d'un environnement très sain. La compétition est efficace dans le marché. Je crois que les organismes réglementaires l'ont bien compris. Lorsqu'on observe l'industrie dans son ensemble, il faut faire preuve de prudence, que ce soit du côté des organismes réglementaires ou du côté d'une compagnie, il ne faut pas être trop optimiste lorsque les choses vont bien ou trop pessimiste lorsque les choses vont mal.

À mon avis, la stabilité à long terme sera atteinte en ayant une vision à long terme qui prenne en considération l'expérience passée et comment certains facteurs peuvent causer des fluctuations. S'il y a une chose que j'ai retenue de la récente crise en assurance automobile, c'est bien que des augmentations de taux drastiques sont très impopulaires et provoquent beaucoup de protestations.

Donc, avant que le marché se dirige vers des taux beaucoup plus bas, il faut s'assurer que nous puissions maintenir ces taux. Cela se fait petit à petit et nous envisageons toujours quelques baisses de taux dans certaines régions, mais par de petits pourcentages.

---

**Jason Donville - Sprott Securities - Analyste**

D'accord.

---

**Opérateur**

La prochaine question est une question de suivi de Tom MacKinnon. Monsieur, la parole est à vous.

---

**Tom MacKinnon - Scotia Capital - Analyste**

Oui. Merci. Je crois que vous mentionné qu'il y avait des développement de pertes favorables dans le portefeuille d'Allianz. Pouvez-vous préciser le montant en question ?

---

**Mike Cunningham - ING Canada - Premier vice-président et chef des finances**

Bien sûr.

---

**Tom MacKinnon - Scotia Capital - Analyste**

Avant et après impôts. Et je ne sais pas si vous déterminez toujours un ratio combiné pour le portefeuille d'Allianz mais si oui quel aurait-il été ?

---

**Mike Cunningham - ING Canada - Premier vice-président et chef des finances**

Pour le deuxième trimestre, le développement favorable du Allianz était de 23 millions de dollars, principalement du secteur automobile.

---

**Claude Dussault - ING Canada - président et chef de la direction**

Et le montant cumulatif depuis le début de l'année à aujourd'hui était de 26,7.

---

**Tom MacKinnon - Scotia Capital - Analyste**

Calculez-vous toujours un ratio combiné pour ce portefeuille?

---

**Charles Brindamour - ING Canada - Premier vice-président à la direction**

Oui. Le ratio combiné du début de l'exercice à Juin était très semblable à notre propre ratio combiné, autour de 83,6 % pour le portefeuille d'Allianz.

---

**Tom Mackinnon - Scotia Capital - Analyste**

Enregistrez-vous cela comme une perte ou une dépense ?

---

**Claude Dussault - ING Canada - président et chef de la direction**

Nous constatons que le développement d'Allianz était très similaire au nôtre en terme de pourcentage et très près au niveau des provisions comparativement à l'ensemble de nos activités parce que nous utilisons des méthodes similaires pour les deux portefeuilles.

---

**Mike Cunningham - ING Canada - Premier vice-président et chef des finances**

Les pertes se chiffraient à 51,4 % et les dépenses à 31,7 %.

---

**Tom Mackinnon - Scotia Capital - Analyste**

D'accord. Merci beaucoup

---

**Opérateur**

La prochaine question est une question de suivi de Doug Young. Monsieur, la parole est à vous.

---

**Doug Young - TD Newcrest - Analyste**

Allo. Une petite question sur l'aspect réglementaire. Je sais qu'il y a certaines enquêtes qui se déroulent au Québec, vous nous en avez parlé au dernier trimestre. Et je demande maintenant s'il y a du nouveau à ce sujet ?

---

**Claude Dussault - ING Canada - président et chef de la direction**

Non, il n'y a pas eu de développement important. Je crois que les choses se poursuivent, c'est simplement plus calme à cause de l'été entre autres. Mais nous anticipons que les choses vont se poursuivre à l'automne et pendant la période entre maintenant et la fin de l'année.

---

**Doug Young - TD Newcrest - Analyste**

Avez-vous une idée de ce qui pourrait possiblement se produire ? Est-ce que c'est matériel ?

---

**Claude Dussault - ING Canada - président et chef de la direction**

J'ai tendance à penser qu'à ce stade il n'y aurait rien de matériel. Sincèrement, en ce moment, nous ne savons pas exactement quelle direction l'enquête va prendre. Je pense qu'à date, nous leur avons fourni de l'information quant à notre relation avec nos courtiers. Nous avons d'abord rempli un questionnaire, et maintenant ils nous ont demandé des explications plus détaillées à ce sujet.

L'enquête est au sujet de la distribution des courtiers et leur relation avec les assureurs. Ils prennent connaissance de ces informations. C'est sur cette base qu'ils détermineront s'il y a eu quelque chose qui ont été effectuées inadéquatement. Nous croyons à ce stade-ci que les choses ont été faites dans les règles de l'art.

---

**Doug Young - TD Newcrest - Analyste**

Très bien. Merci

---

**Opérateur**

Mesdames et Messieurs, ceci conclut la période des questions et réponses. J'aimerais maintenant céder la parole à Monsieur Brian Lynch pour ses remarques de la fin.

---

**Brian Lynch - ING Canada - conseiller en relations avec les investisseurs**

Merci, John. Nous apprécions l'intérêt que vous manifestez envers ING Canada. J'aimerais vous rappeler que le prochain communiqué de presse et la prochaine téléconférence sur les résultats auront lieu le 10 novembre à 10 h. Ainsi se termine cette conférence. Merci.

**Opérateur**

Mesdames et Messieurs, merci d'avoir assisté à la conférence d'aujourd'hui. Ceci conclut la présentation. Vous pouvez maintenant vous déconnecter. Bonne journée.

**MISE EN GARDE**

Thomson Financial se réserve le droit d'effectuer tout changement aux documents, contenus ou autres renseignements sur ce site Internet sans avoir l'obligation de prévenir quiconque de tels changements.

Lors des téléconférences sur lesquelles ces transcriptions sont basées, les entreprises peuvent faire des projections ou d'autres déclarations prospectives sur de nombreux sujets. Ces déclarations prospectives sont fondées sur des attentes actuelles et impliquent des risques et des incertitudes. Les résultats réels peuvent différer matériellement de ceux qui ont été exposés lors de toute déclaration prospective faite en tenant compte de plusieurs facteurs importants et risques, éléments qui sont expliqués en détail dans les documents les plus récents déposés par l'entreprise à la SEC. Bien que les entreprises puissent indiquer et croire que les hypothèses avancées lors des déclarations prospectives sont raisonnables, n'importe laquelle de ces hypothèses pourrait s'avérer inexacte ou incorrecte. Par conséquent, il ne peut y avoir aucune assurance que les résultats contemplés dans les déclarations prospectives seront réalisés.

LES RENSEIGNEMENTS CONTENUS DANS LES TRANSCRIPTIONS D'ÉVÉNEMENT SONT UNE REPRÉSENTATION TEXTUELLE DE LA TÉLÉCONFÉRENCE DE L'ENTREPRISE. TOUS LES EFFORTS SONT FAITS POUR FOURNIR UNE TRANSCRIPTION EXACTE. IL PEUT CÉPENDANT Y AVOIR DES ERREURS MATÉRIELLES, DES OMISSIONS OU DES INEXACTITUDES DANS LE RAPPORT DE LA SUBSTANCE DES TÉLÉCONFÉRENCES. THOMSON FINANCIAL OU L'ENTREPRISE CONCERNÉE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ POUR UN INVESTISSEMENT OU TOUTE AUTRE DÉCISION PRISE BASÉE SUR LES RENSEIGNEMENTS SE TROUVANT SUR CE SITE INTERNET OU SUR UNE TRANSCRIPTION. NOUS CONSEILLONS AUX UTILISATEURS DE REVOIR LA TÉLÉCONFÉRENCE DE LA COMPAGNIE ELLE-MÊME ET LES DOCUMENTS DÉPOSÉS À LA SEC PAR LA COMPAGNIE AVANT DE PRENDRE TOUTE DÉCISION D'INVESTISSEMENT OU AUTRE.

© 2005, Thomson StreetEvents. Tous droits réservés.